



ROYAL CLUB DU BERGER ALLEMAND

ASBL fondée en 1925 en abrégé R.C.B.A.

Affiliée à l'URCSH sous le n° 142 et à la WUSV- FCI

Tribunal de l'entreprise du Hainaut – div. Charleroi – bld Fontaine, 10
N° Entreprise BE 0410.592.189 – **CB BE88 0012 7305 1541 BIC CEBABEBB**

Exempt/Vrijgeweld – TVA-BTW art.42 §3

Siège social : Av. Léopold III, 92 à 7134 Péronnes-lez-Binche

Site internet : rcbabelgique.com – E-mail : info@rcbabelgique.com



Pourquoi devenir membre RCBA ?

Si comme nous, vous êtes amoureux du Berger Allemand et désirez promouvoir la race et la défendre, devenez membre du R.C.B.A., un club de race qui s'occupe du Berger Allemand depuis 1925. Vous recevrez notre revue trimestrielle qui vous parlera d'élevage, d'éducation, de travail, d'expositions, de conseils, de soins etc...

Mieux encore, rejoignez un de nos groupements et découvrez les joies du sport canin et surtout le plaisir et la fierté d'avoir à vos côtés, un compagnon obéissant et attentif.

Si vous désirez devenir membre, vous trouverez le formulaire d'adhésion sur le site RCBA – Royal Club du Berger Allemand de Belgique « Devenir membre » qu'il vous suffira de compléter et de valider.

Voici quelques conseils qui nous l'espérons vous seront utiles lors de l'adoption de votre chiot.

En premier lieu, faites part à l'éleveur de vos desiderata. N'hésitez pas à lui rendre visite. Connaissant la nichée, il saura mieux que quiconque guider votre choix.

Pour choisir le chiot qui vous conviendra le mieux, il faut considérer les points suivants :

1. Si vous désirez participer à des expositions de beauté, demandez les titres que les géniteurs ont obtenus en exposition spéciale Bergers Allemands en Belgique et à l'étranger.
2. Assurez-vous que le père possède au moins la Sélection pour l'élevage, la KKL (Korüng) et les brevets de travail.
3. Si les concours de travail vous intéressent davantage, demandez les brevets de travail des géniteurs, l'IGP3 et le Sch III étant les notes les plus élevées.
4. Assurez-vous également que les parents du chiot soient exempts de dysplasie des hanches et des coudes. Les notes étant dans l'ordre : A, B, C ou Normal, Fast Normal.
5. Le test ADN et l'identification par puce électronique sont obligatoires.

Sachez qu'il est impossible à l'éleveur de vous garantir avec certitude que votre chiot sera lui-même exempt de dysplasie ou qu'il sera un champion en beauté ou en travail.

Du moins, il aura mis beaucoup d'espoir dans le chiot en travaillant avec des géniteurs remplissant les conditions optimales.

Tous les éleveurs reconnus par le R.C.B.A. sont obligés de remplir un contrat, aussi si vous désirez des garanties particulières, faites-les inscrire sur le contrat.

Nous espérons que ces quelques conseils vous permettront de choisir votre nouveau compagnon avec moins d'appréhension et qu'il vous apportera beaucoup de joie et d'amour.

Espérant bientôt vous compter parmi nos membres, nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Secrétariat de la Commission d'Élevage

